

Convocation à l'assemblée générale



La 42^e assemblée générale de l'association aura lieu :

Au pied de l'Aubrac, en Pays d'Olt (vallée du Lot, Aveyron)

Samedi 29 septembre 2018

à Saint-Côme d'Olt (12500)

Hôtellerie du Couvent de Malet
Espace Angèle Mérici (route d'Aubrac)
à 13 h 45

ORDRE DU JOUR

Rapport moral
Rapport financier
Montant de la cotisation 2019
Modification du règlement intérieur (voir dernière page)
Renouvellement du conseil d'administration (1)
Questions diverses

Le président : Pierre Couesnon

(1) 5 membres sont sortants : Pierre Couesnon, Jean-Claude Hureau, Claude Launay, Philippe Mespoulhé, Monique Maillard.

*Pour être prises en compte, les candidatures devront être reçues au siège de l'AMAEPF (BP 70066 - 78772 Magny-Les-Hameaux cedex) **avant le 13 septembre 2018***

✂

Candidature au Conseil d'Administration de l'AMAEPF

Je soussigné : pose ma candidature à l'élection au Conseil d'Administration de l'AMAEPF

Fait à Le **Signature** :

En cas d'impossibilité d'assister à l'assemblée générale, merci de retourner ce pouvoir au secrétariat de l'association

✂

Pouvoir

Amicale Des Missions Australes Et Polaires Françaises

Je soussigné : Membre actif de l'association et à jour de mes cotisations

Donne pouvoir à : pour voter en mon nom et place à l'assemblée générale du 29 septembre 2018

Date :

Signature : faire précéder la signature de la mention :
"Bon pour pouvoir"

Nota : les pouvoirs en blanc seront répartis entre les membres du Conseil d'Administration



Programme du Samedi 29 septembre 2018

A partir de **13 h 30** : Accueil des participants et ouverture de la boutique : **Espace Angèle Mérici - Hôtellerie du Couvent de Malet** (route d'Aubrac) - 12500 St-Côme d'Olt

14 h 15 : Assemblée générale de l'AMAEPF

16 h 15 : Conférence donnée par **Catherine Ozouf-Costaz**, biologiste océanographe, ingénieur de recherche CNRS / MNHN - UPMC (programmes ICOTA & REVOLTA en terre Adélie)

Thème

Poissons des mers australes :
diversité, spécialisations et vulnérabilité

17 h 30 : Quartier libre (reprise de la boutique)

19 h 15 - 23 h 15 : Dîner du « samedi soir », rendez-vous à l'hôtel-restaurant « **La Route d'Argent** »
1 route de Gabriac, 12340 BOZOULS

Menu

prix par personne : 39 €

Kir pétillant à la châtaigne & ses mises en bouche

**Foie gras de canard au naturel, note de fruits du moment
& toast de pain de campagne**

**Suprême de pintadeau fermier au jus de morilles
accompagné de légumes de saisons & d'aligot**

Fromage du Rouergue & sa salade verte

Forêt noire & sorbet cassis

Gaillac doux & vins d'Estaing

Café ou infusion

Programme du Dimanche 30 septembre 2018

10 h à 12h : Visite du «**Trou de Bozouls**» (Canyon et Gourg d'Enfer) **à pied** ou **par le petit train** (sur réservation, groupe minimum : 15 personnes - 4 € / pers.) Rendez-vous à **Bozouls** à 10 h, sur l'esplanade du Trou : Place de l'Hôtel de Ville / Office de Tourisme (parkings : allée Paul Causse).

12 h 30 : **Repas libre** (ou par petits groupes), au choix dans divers restaurants, brasseries ou bars de : Bozouls, Espalion, St-Côme (ou éventuellement sur le lieu de la visite du dimanche après-midi : Conques ou Sainte-Eulalie d'Olt, pour ceux qui souhaitent s'y rendre directement sans attendre le départ groupé des voitures).

15 h à 17 h : **Au choix**, visites groupées de 2 « Plus Beaux Villages de France » :

- soit **Sainte-Eulalie d'Olt** (12130) (visite pilotée par Claude Launay) ; **rendez-vous : 14 h 15**, départ de **Bozouls**, parking de l'hôtel-restaurant « **La Route d'Argent** » 1 route de Gabriac, (si-possible se regrouper dans les voitures, car parkings exigus - mais gratuits - à l'entrée de Ste-Eulalie)
- soit **Conques** (12320) (visite pilotée par Jean-Claude Bousquet), abbatale, village, musée ; **rendez-vous : 14 h 15** départ de **Bozouls**, Place de l'Hôtel de Ville / Office de tourisme (parkings : allée Paul Causse); (**se regrouper dans les voitures car circulation très difficile à Conques, parking obligatoire : 4€/véhicule**).

Quelques hébergements en Hôtels

(pour plus d'hôtels, consulter les sites web ci-dessous)

- à **Espalion** (12500) : Hôtel de France - 36 bld Joseph Poulenq - ☎ 0565440613 - contact@hoteldefrance.fr - <http://hoteldefrance12.fr>
- à **St-Côme d'Olt** (12500) : Hôtellerie de Malet, Espace Angèle Mérici - Avenue d'Aubrac - ☎ 0565510320 - contact@hotel-malet-aveyron.fr - <http://hotel-malet-aveyron.fr>
- à **Bozouls** (12340) : - La Route d'Argent - 1 route de Gabriac - ☎ 0565449227 - yves.catusse@wanadoo.fr - <http://www.laroutedargent.com>
- Le Belvédère - 11 route du Maquis Jean-Pierre - ☎ 0565449266 - <http://www.belvedere-bozouls.com>
- à **Estaing** (12190) : - Auberge Saint-Fleuret - 19 rue François d'Estaing - ☎ 0565440144 - <http://auberge-st-fleuret.com>
- Aux Armes d'Estaing - 1 quai du Lot - ☎ 0565447002 - <http://remi.catusse.pageperso-orange.fr>

Quelques hébergements en Chambres d'hôtes

(voir aussi les sites web ci-dessous)

- à **Espalion** : La Fontaine - 15 chemin de Calmont - ☎ 0565484591/ 0607227295 - christian.regis@wanadoo.fr
- à **St-Côme** : Les jardins d'Eliane - 3 avenue d'Aubrac - ☎ 0565482806/ 0682640449 - lesjardinsdeliane@wanadoo.fr - <http://www.lesjardinsdeliane.com>
- à **Estaing** : - Le Manoir de la Fabrègues (D920 Espalion→Estaing) - ☎ 0565663778 - <http://www.manoirattitude.com>
- Chez Jeannot - (Jean Dijols) Les Chennevières, le Pont d'Estaing - ☎ 0565447151/ 0670384281 - jean.dijols12@orange.fr
- à **Bozouls** : Les Brunes (à 5km du centre-ville) - ☎ 0565485011/ 0580079596 - lesbrunes@wanadoo.fr - <http://www.lesbrunes.com>

Camping Caravanning : Espalion : 2 aires / Bozouls : 1 aire / Estaing : camping La Chantellerie

Quelques Sites Web : **Espalion, la « grande ville » locale** : <https://www.espalion.fr> et <http://www.tourisme-espalion.fr>

Tourisme en Aveyron : <https://www.tourisme-aveyron.com> - **St-Côme-d'Olt** : <http://www.saint-come-olt.com>

Bozouls : <http://bozouls.com> et <https://www.bozouls.fr> - **Estaing** : <http://www.estaingdouze.fr> et <http://www.estaing12.fr>

Ste-Eulalie d'Olt : <http://www.sainteulaliedolt.fr> - **Conques** : <https://www.tourisme-conques.fr>



----- Bulletin d'inscription -----

AG 2018 : 29-30 septembre au Pays d'Olt

Inscription : avant le 29 août 2018

Inscription à renvoyer à : Pierre Couesnon, président de l'AMAEPF, 4 rue des Cerisiers, 35230 Noyal-Châtillon-sur-Seiche / courriel : pierrecouesnon35@gmail.com / ☎ 0299648049

Nom & Prénom :

adresse :

Participera Ne participera pas (Merci de votre réponse même négative)

Dîner « du samedi soir » :	39 € x <input type="text"/>	personnes	=	<input type="text"/>	€
Petit train Trou de Bozouls :	4 € x <input type="text"/>	personnes	=	<input type="text"/>	€
Total				<input type="text"/>	€

Merci de payer à l'inscription : règlement par chèque postal ou bancaire à l'ordre de : AMAEPF

Visite du dimanche matin :

Trou de Bozouls **avec le petit train** Participera (cocher) Nombre de personnes

Ou Trou de Bozouls **à pied** Participera (cocher) Nombre de personnes

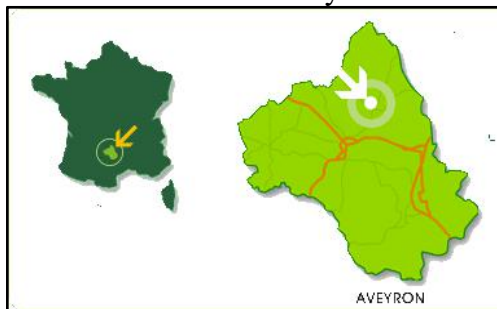
Visites du dimanche après-midi, au choix :

Soit **Sainte-Eulalie d'Olt** Participera (cocher) Nombre de personnes

Soit **Conques** Participera (cocher) Nombre de personnes

Pour notre organisation nous devons connaître le nombre de participants aux activités du dimanche
N'oubliez pas de cocher les cases prévues à cet effet sur le bulletin d'inscription

AMAEPF : L'AG au Pays d'Olt

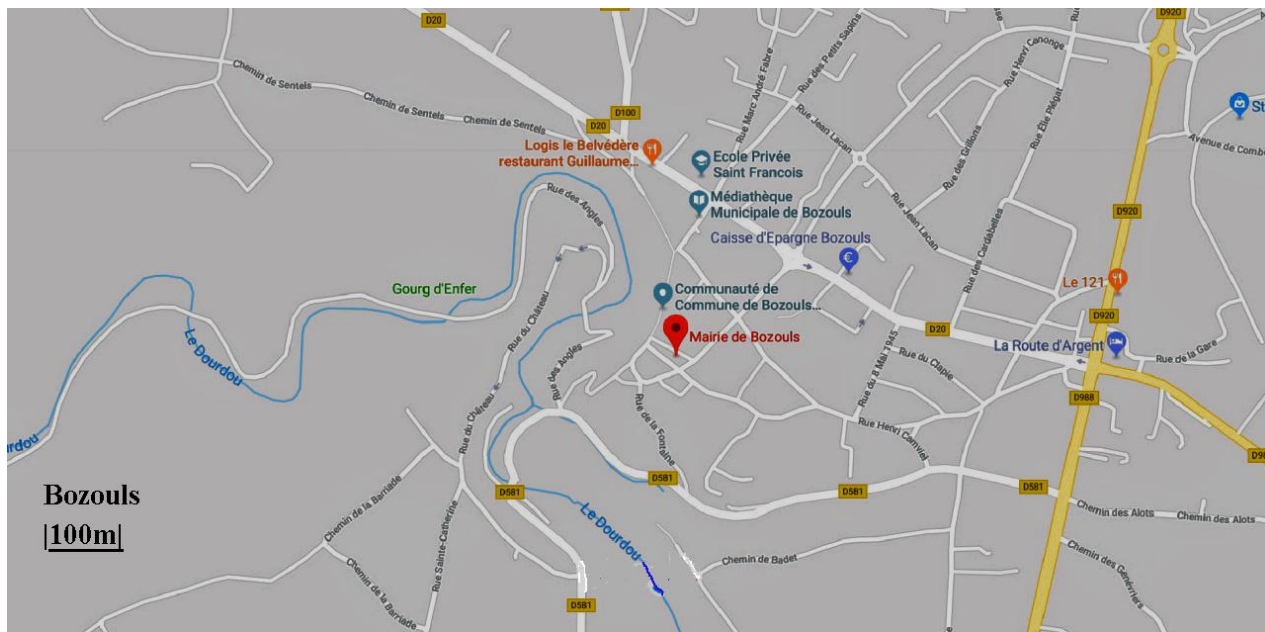


Accès routier

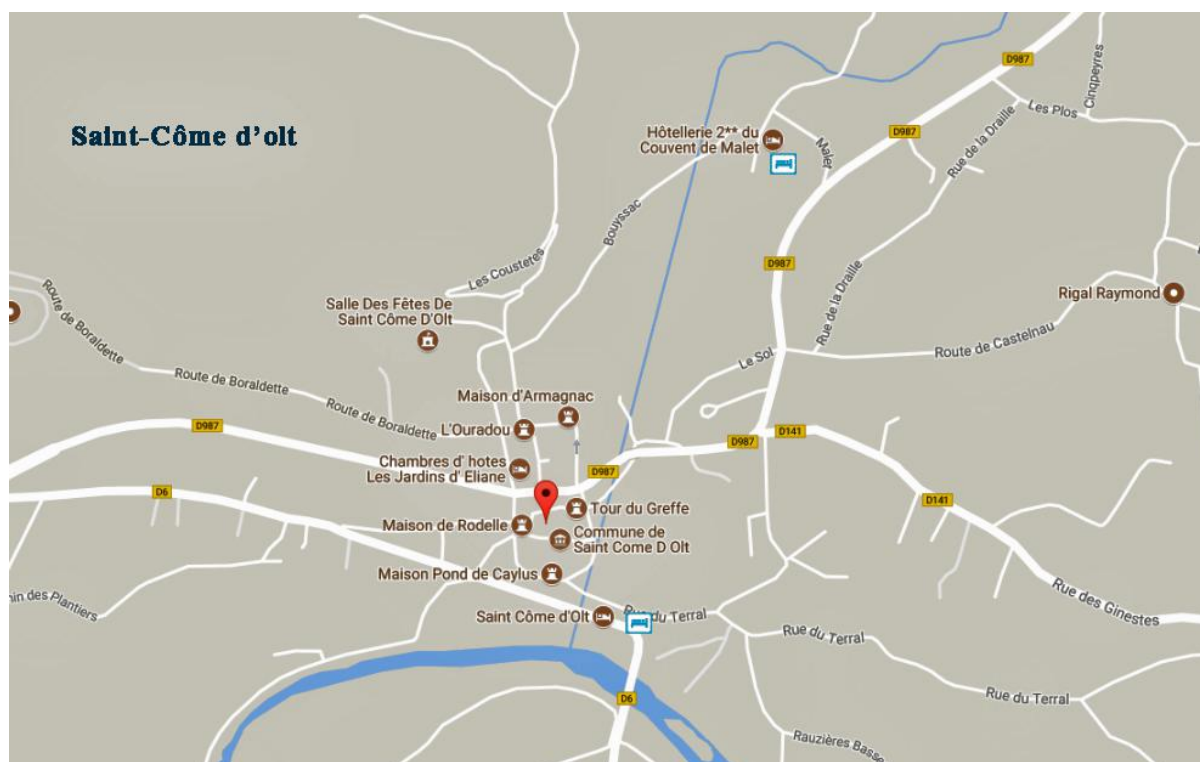
- de Paris, Clermont-Ferrand : autoroute A75, sorties Saint-Flour ou Aumont-Aubrac
- de Montpellier : A75, sorties Séverac ou La Canourgue
- de Toulouse : RN88 via Rodez

Accès ferroviaire : gare SNCF de Rodez (30 km)

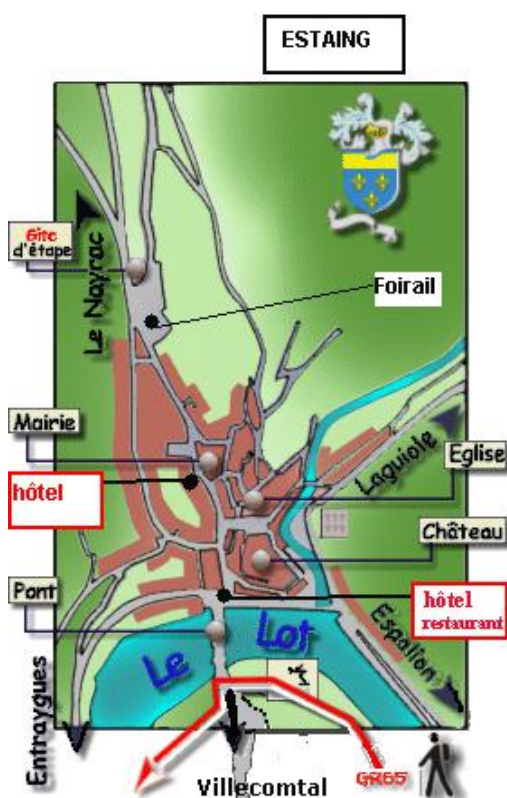
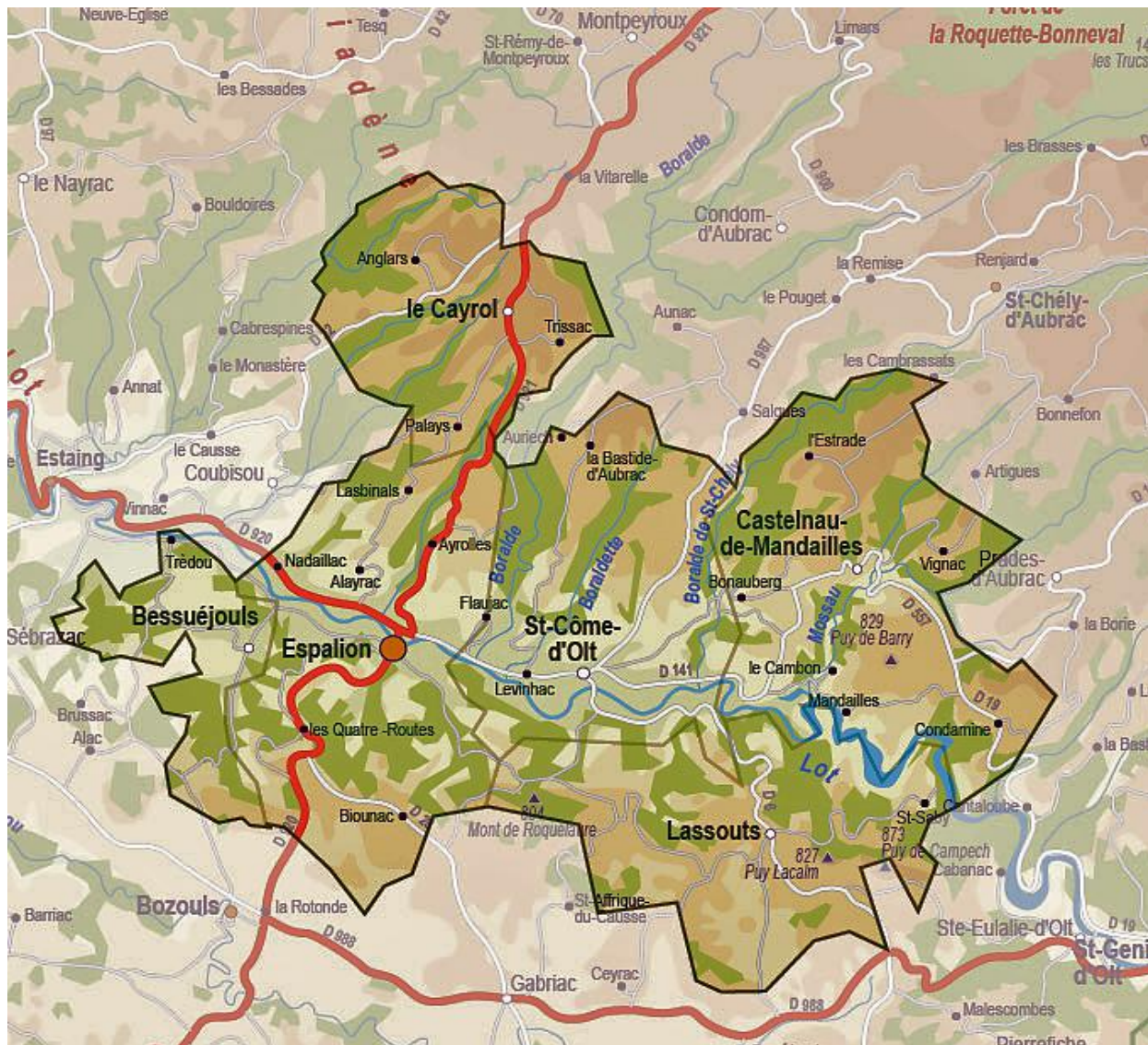
Accès aérien : aéroport de Rodez-Marcillac



Bozouls
|100m|



Saint-Côme d'Olt



Distances (approximatives) :

- Espalion → Saint-Côme d'Olt : 5 km
- St-Côme d'Olt, centre ville → hôtellerie (du couvent) de Malet : ~500 m
- Espalion → Bozouls : 9 km
- Espalion → Estaing : 9 km
- Saint-Côme d'Olt → Estaing : 14 km
- Espalion → Ste-Eulalie d'Olt : 23 km
- Espalion → Conques : 42 km
- Espalion → Laguiole : 24 km

Organisateur : Jean-Claude Bousquet
 Quartier du Pont - Route de Villecomtal
 12190 - Estaing --- Tel : 0565447293 - 0643822904
jeanclaudebousquet@orange.fr

(3 allée Saint-Martin-94420 Le Plessis-Trévis / 0145941088)

PROJET DE MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'AMAEPF

Article 1 – De l'entraide (inchangé)

Article 2 – Demande de secours – Engagement des dépenses (inchangé)

Article 3 – Demande d'adhésion (inchangé)

Article 4 - Cotisations

La cotisation annuelle est due à partir du 1^{er} janvier de l'année concernée. Le renouvellement de la cotisation doit être effectué au bénéfice de l'AMAEPF avant le 31 mars de l'année concernée.

Article 5 – Publication (inchangé)

Article 6 – Conseil d'administration (inchangé)

Article 7 – Groupes de travail (inchangé)

Article 8 – Groupes régionaux (inchangé)

Article 9 – Règlement financier

Les remboursements de frais (déplacements, frais divers) ne sont effectués qu'à la demande des intéressés.

1. Réunions organisées sur le plan national (conseils d'administration, bureaux, groupes de travail) :
 - a- Les frais de transport sont remboursés aux participants convoqués, sur présentation du titre de transport pour les transports en commun, ou des factures de carburant et de péages éventuels pour les transports en véhicule individuel.
 - b- Les repas et le logement éventuels sont à la charge des participants.
2. Assemblée générale
 - a- (inchangé)
 - b- (inchangé)
 - c- Remboursement sur présentation de justificatifs, des dépenses engagées par les organisateurs.
 - d- Les dépenses relatives à la participation aux assemblées générales (ordinaire et extraordinaire) sont à la charge des participants, quel que soit leur statut.
3. Réunions régionales
 - a- Il est souhaitable que deux membres du bureau de l'AMAEPF participent à chaque réunion régionale. Il s'agit du président accompagné d'un membre du bureau dûment mandaté par lui, ou en son absence, de deux membres du bureau dûment mandatés par lui.
 - b- Les dépenses relatives à la participation aux réunions régionales sont à la charge des participants, sauf dans les deux cas suivants :
 - Remboursement aux deux représentants du bureau, tels que définis en 3a, des frais de transport tels que définis en 1a, et d'une indemnité forfaitaire d'hébergement de 100,00 €.
 - Dans l'hypothèse d'un transport par route de la boutique, remboursement au conducteur des frais de transport tels que définis en 1a, et d'une indemnité forfaitaire d'hébergement de 100,00 €.Chaque année le bureau pourra reconsidérer le montant de l'indemnité forfaitaire d'hébergement.
4. Réalisation et expédition de la REVUE AUSTRALE ET POLAIRE (RAP) et de l'annuaire
 - a- Les factures relatives à la RAP et à l'annuaire (maquettage, impression et expédition) sont directement réglées par l'AMAEPF
 - b- Les frais d'envois éventuels par voie postale sont remboursés sur présentation de justificatifs
 - c- Les frais de déplacement éventuels relatifs à la réalisation de la RAP et de l'annuaire sont remboursés sur présentation de justificatifs.
5. Représentation de l'AMAEPF sur les districts (inchangé)
6. Dispense de cotisation

Tout membre de l'association peut être dispensé totalement ou partiellement de cotisation s'il rencontre des difficultés passagères. La décision appartient au bureau après examen du cas.
7. Autres frais de fonctionnement

Les éventuels frais de fonctionnement de l'AMAEPF engagés, après accord du président ou du trésorier, par des membres du bureau ou par des chargés de mission dûment mandatés par le président, sont remboursés sur présentation de justificatifs.